

RAPPORT DE GESTION

Le rapport de gestion, daté du 12 novembre 2021, présente l'analyse des résultats et des principaux changements survenus dans le bilan de Capital Desjardins inc. (Capital Desjardins) pour la période terminée le 30 septembre 2021, par comparaison avec les périodes antérieures. Capital Desjardins publie l'information financière en respectant le *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs* prescrit par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM). De l'information sur les contrôles et les procédures de Capital Desjardins est présentée à la section « Renseignements complémentaires » de ce rapport de gestion.

Ce rapport doit être lu conjointement avec les états financiers intermédiaires résumés non audités (états financiers intermédiaires), y compris les notes complémentaires, au 30 septembre 2021 et le rapport annuel 2020 de Capital Desjardins (rapport annuel 2020), qui comprend le rapport de gestion et les états financiers annuels audités (états financiers annuels).

Des renseignements supplémentaires sur Capital Desjardins sont disponibles sur le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com. D'autres renseignements peuvent être obtenus sur le site Web du Mouvement des caisses Desjardins (Mouvement Desjardins, Mouvement ou Desjardins), à l'adresse www.desjardins.com/a-propos/relations-investisseurs. Aucune information présentée sur ces sites n'est intégrée par renvoi à ce rapport de gestion.

Les états financiers annuels et intermédiaires ont été préparés par la direction de Capital Desjardins conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et aux exigences comptables de l'Autorité des marchés financiers (AMF) du Québec, qui ne diffèrent pas des IFRS. Les IFRS représentent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Ces états financiers intermédiaires de Capital Desjardins sont établis selon l'International Accounting Standard (IAS) 34, *Information financière intermédiaire*. L'ensemble des méthodes comptables a été appliqué de la manière décrite à la note complémentaire 2 « Mode de présentation et principales méthodes comptables » des états financiers annuels.

Ce rapport de gestion a été préparé conformément aux règlements en vigueur des ACVM portant sur les obligations d'information continue. À moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en dollars canadiens et proviennent principalement des états financiers annuels et intermédiaires de Capital Desjardins. Les symboles K\$, M\$ et G\$ sont utilisés pour désigner respectivement les milliers, les millions et les milliards de dollars.

TABLE DES MATIÈRES

2 Mise en garde sur les énoncés prospectifs	6 Gestion des risques
2 Capital Desjardins en bref	6 Risque de crédit
3 Évolution du contexte réglementaire	7 Risque de marché
3 Environnement économique et perspectives	7 Risque de liquidité
4 Revue des résultats financiers	8 Renseignements complémentaires
4 Analyse des résultats	8 Contrôles et procédures
5 Sommaire des résultats intermédiaires	8 Information relative aux parties liées
5 Revue du bilan	8 Méthodes comptables critiques et estimations
5 Actif total	8 Modifications comptables futures
6 Passif total	9 États financiers intermédiaires résumés non audités

MISE EN GARDE SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les communications publiques de Capital Desjardins comprennent souvent des énoncés prospectifs, écrits ou verbaux au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables, notamment au Québec, au Canada et aux États-Unis. Ce rapport de gestion comporte des énoncés prospectifs qui peuvent être intégrés à d'autres documents déposés auprès d'organismes de réglementation du Canada ou à toute autre communication.

Les énoncés prospectifs comprennent, sans s'y limiter, des observations concernant les objectifs de Capital Desjardins en matière de rendement financier, ses priorités, ses activités, l'examen de la conjoncture économique et des marchés financiers, les perspectives concernant les économies québécoise, canadienne, américaine et mondiale, ainsi que l'incidence possible de la pandémie de COVID-19 sur ses activités, ses résultats et sa situation financière ainsi que sur la conjoncture économique et celle des marchés financiers. Ces énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement par l'emploi de termes comme « croire », « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier », « projeter », « viser », « devoir » et « pouvoir », de verbes conjugués au futur et au conditionnel ainsi que de mots et d'expressions comparables.

Par leur nature même, les énoncés prospectifs comportent des hypothèses, des incertitudes et des risques inhérents de nature générale ou spécifique. Il est donc possible qu'en raison de plusieurs facteurs, les hypothèses formulées s'avèrent erronées, ou que les prédictions, projections ou autres énoncés prospectifs ainsi que les objectifs et les priorités de Capital Desjardins ne se matérialisent pas ou se révèlent inexacts et que les résultats réels en diffèrent sensiblement. D'ailleurs, l'incertitude créée par la pandémie de COVID-19 a fait croître grandement ce risque en posant des difficultés additionnelles dans l'établissement des hypothèses, des prédictions, des projections ou d'autres énoncés prospectifs en comparaison avec les périodes précédentes.

Nous avertissons nos lecteurs de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs puisque divers facteurs, dont plusieurs sont indépendants de la volonté de Capital Desjardins et dont cette dernière peut difficilement prédire les répercussions, peuvent influencer, isolément ou collectivement, sur la justesse des énoncés prospectifs mentionnés dans ce rapport de gestion. Ces facteurs incluent ceux qui sont décrits dans la section 4.0 « Gestion des risques » du rapport de gestion annuel 2020 de Capital Desjardins, et comprennent notamment les risques de crédit, de marché, de liquidité, opérationnel ainsi que le risque juridique et réglementaire.

Citons également, à titre de facteurs pouvant influencer sur la justesse des énoncés prospectifs mentionnés dans ce rapport de gestion, des facteurs liés aux estimations comptables critiques et aux normes comptables appliquées par Capital Desjardins et aux cotes de crédit. Mentionnons aussi les crises sanitaires, comme les pandémies et les épidémies, incluant la pandémie de COVID-19 et les risques liés notamment à son ampleur et sa durée ainsi qu'à son incidence sur l'économie mondiale et la conjoncture des marchés financiers et sur les activités commerciales, les résultats financiers et la situation financière de Capital Desjardins, ou toute autre maladie similaire touchant l'économie locale, nationale ou mondiale, ainsi que la capacité de prévoir et de bien gérer les risques associés à ces facteurs malgré la présence d'un contexte de gestion rigoureuse des risques. Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs sont fournis à la section 4.0 « Gestion des risques » du rapport de gestion annuel 2020 de Capital Desjardins.

Il importe de souligner que la liste des facteurs susceptibles d'influer sur les résultats futurs figurant ci-dessus n'est pas exhaustive. D'autres facteurs pourraient avoir des répercussions sur les résultats de Capital Desjardins. Des renseignements supplémentaires sur ces derniers et d'autres facteurs sont fournis à la section 4.0 « Gestion des risques » du rapport de gestion annuel 2020 de Capital Desjardins.

Bien que Capital Desjardins soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables et basées sur un fondement valable, elle ne peut garantir qu'elles se concrétiseront ou se révéleront exactes. Capital Desjardins déconseille aux lecteurs de se fier indûment à ces énoncés prospectifs pour prendre des décisions, étant donné que les résultats réels, les conditions, les actions ou les événements futurs pourraient différer sensiblement des cibles, des attentes, des estimations ou des intentions qui y sont avancées explicitement ou implicitement. Les lecteurs qui se fient à ces énoncés prospectifs doivent soigneusement tenir compte de ces facteurs de risque de même que des autres incertitudes et événements potentiels, incluant l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs.

Les hypothèses économiques importantes étayant les énoncés prospectifs figurant dans ce document sont décrites à la section 1.0 « Environnement économique et perspectives » du rapport de gestion annuel 2020 de Capital Desjardins. Ces hypothèses peuvent également être mises à jour dans les rapports de gestion trimestriels à la section « Environnement économique et perspectives ». Pour élaborer nos prévisions en matière de croissance économique, en général et pour le secteur des services financiers, nous utilisons principalement les données économiques historiques fournies par des organismes reconnus et fiables, les relations empiriques et théoriques entre les variables économiques et financières, le jugement d'experts ainsi que les risques haussiers et baissiers identifiés pour l'économie au pays et à l'échelle mondiale. Compte tenu de l'évolution de la pandémie de COVID-19 et de son incidence sur l'économie mondiale et la conjoncture des marchés financiers et sur les activités commerciales, les résultats financiers et la situation financière de Capital Desjardins, une plus grande part d'incertitude est associée à nos hypothèses économiques en comparaison avec les périodes précédentes, ces hypothèses étant établies en fonction de développements futurs incertains et considérant la difficulté à prévoir l'ampleur des effets de la pandémie à long terme.

Les énoncés prospectifs contenus dans ce rapport représentent le point de vue de la direction uniquement à la date des présentes et sont communiqués afin d'aider les lecteurs à comprendre et à interpréter la situation financière de Capital Desjardins aux dates indiquées ou ses résultats pour les périodes terminées à ces dates ainsi que ses priorités et ses objectifs stratégiques tels qu'envisagés en date des présentes. Ces énoncés peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Capital Desjardins ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, verbaux ou écrits, qui peuvent être faits à l'occasion par elle ou en son nom, à l'exception de ce qui est exigé en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables.

CAPITAL DESJARDINS EN BREF

Capital Desjardins est une filiale à part entière de la Fédération des caisses Desjardins du Québec (Fédération) et a le mandat d'émettre des titres sur les marchés financiers pour ensuite en investir le produit dans des billets subordonnés émis par les caisses Desjardins du Québec (caisses du Québec).

ÉVOLUTION DU CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

Cette section présente les éléments relatifs à l'évolution du contexte réglementaire qui s'appliquent à Capital Desjardins.

Le Mouvement Desjardins, y compris Capital Desjardins, effectue un suivi rigoureux de la réglementation et de l'actualité en matière de produits et de services financiers afin d'atténuer toute répercussion défavorable sur ses activités, et il vise à respecter de saines pratiques en la matière. Des renseignements supplémentaires sont présentés dans la section « Contexte réglementaire » du rapport de gestion annuel 2020 de Capital Desjardins.

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET PERSPECTIVES

Économie mondiale

L'évolution de la pandémie continue d'influencer grandement la progression de l'économie mondiale. Les deuxième et troisième vagues de la COVID-19 ont eu des conséquences économiques majeures pour plusieurs pays. Grâce entre autres aux campagnes de vaccination, l'assouplissement des mesures sanitaires au cours du printemps a permis une accélération de la reprise dans plusieurs pays. De plus, la vaccination semble aussi amoindrir les conséquences négatives de la plus récente vague provoquée par le variant Delta. Certains indicateurs ont ralenti au cours du troisième trimestre après l'accélération printanière, mais ils ne signalent tout de même pas de nouveaux revers de l'économie. La nouvelle vague de cas de la COVID-19 a toutefois des conséquences autres que celles liées à un resserrement des mesures sanitaires ou aux craintes des consommateurs. En provoquant de nouvelles fermetures d'usines ou des ralentissements de production ou d'expédition, elle exacerbe les problèmes déjà présents pour de nombreuses industries qui ont vu leurs chaînes d'approvisionnement mises à mal depuis le début de la pandémie. Cela s'ajoute aux pressions provenant de la hausse des prix des matériaux, de l'augmentation des coûts de transports, des problèmes de rareté de certaines pièces et des pénuries de main-d'œuvre. Pour le moment, la poussée inflationniste post-COVID-19 est surtout un phénomène nord-américain, mais les pressions sur les prix à la consommation risquent tout de même de se propager.

L'évolution des marchés financiers est demeurée favorable jusqu'à la fin du mois d'août. Les problèmes financiers du géant chinois Evergrande et les craintes d'une remontée rapide des taux d'intérêt ont toutefois fait fortement reculer les places boursières en septembre. Après avoir diminué depuis la fin de l'hiver, les taux obligataires ont bondi après que la Réserve fédérale américaine ait signalé une réduction rapide de ses achats d'actifs ainsi que davantage d'augmentations de ses taux directeurs à moyen terme. De son côté, la Banque du Canada envisage de bientôt stabiliser sa détention d'obligations. Au bout du compte, les principales classes d'actifs ont été relativement stables sur l'ensemble du troisième trimestre.

La volatilité pourrait demeurer élevée sur les marchés au cours des prochains mois et une période de consolidation des principaux indices boursiers ne serait pas surprenante. Les perspectives boursières demeurent toutefois relativement favorables à moyen terme alors que la croissance économique s'annonce robuste. La normalisation graduelle des politiques monétaires et les importants risques haussiers sur l'inflation laissent entrevoir une remontée des taux obligataires au cours des prochains trimestres, bien que les premières hausses de taux directeurs ne soient toujours attendues qu'en deuxième moitié de 2022.

États-Unis

Aux États-Unis, l'économie continue de se remettre des problèmes causés par la pandémie. Après une croissance trimestrielle annualisée de 6,3 % au premier trimestre de 2021, une progression de 6,7 % du PIB réel américain au deuxième trimestre lui a permis de revenir au-dessus de son niveau pré-pandémique. La croissance a cependant été moins forte au troisième trimestre alors que la variation annualisée du PIB réel n'a atteint que 2,0 %. La consommation de biens durables, les stocks des entreprises, l'investissement en équipements et les exportations ont tous été affectés par les problèmes d'approvisionnement vécus par le secteur automobile. On remarque cependant une autre bonne croissance (+7,9 %) de la consommation réelle de services qui poursuit son rattrapage. Si le PIB réel a dépassé son niveau d'avant la crise, ce n'est pas le cas pour le marché du travail alors qu'il y a encore 4 204 000 travailleurs de moins qu'au sommet de février 2020. La faible volonté des ex-travailleurs à réintégrer le marché du travail semble être présentement une contrainte, et ce, malgré que les offres d'emplois abondent et que les programmes spéciaux fédéraux d'assurance-chômage aient pris fin en septembre. Les prix à la consommation se sont beaucoup accélérés notamment à cause des coûts de l'énergie et de la hausse des prix dans le secteur automobile. L'inflation risque de rester élevée à court terme avant de ralentir au cours de 2022.

Canada

Contre toute attente, l'économie canadienne a perdu du terrain au deuxième trimestre de 2021 alors que le PIB réel a diminué de 1,1 % à rythme trimestriel annualisé. Rappelons que plusieurs mesures sanitaires mises en place pour contrer la troisième vague de la COVID-19 ont freiné certaines activités au printemps. Ainsi, la demande intérieure n'a progressé que de 0,7 % durant la période, un résultat nettement plus faible que les trimestres précédents. En outre, après avoir atteint un sommet historique en mars dernier, les ventes de propriétés existantes et le nombre de mises en chantier ont commencé à ralentir au printemps. Tout porte à croire que ce ralentissement se poursuivra au cours des prochains trimestres, notamment en raison de la détérioration de l'abordabilité découlant de la forte augmentation des prix. De plus, des problèmes d'approvisionnement ont fortement affecté certains secteurs. C'est notamment le cas de l'industrie des produits automobiles, où la pénurie mondiale de puces à semi-conducteur se fait particulièrement sentir. Une bonne partie des récentes difficultés de l'économie canadienne découle donc de restrictions au chapitre de l'offre et non pas d'une demande insuffisante. L'essentiel de ces obstacles est toutefois temporaire et les perspectives de croissance pour les prochains trimestres sont assez bonnes, surtout avec la campagne de vaccination qui est maintenant pratiquement complétée et l'introduction d'un passeport vaccinal partout au pays. Même si une certaine volatilité devrait persister, le PIB réel devrait revenir en territoire positif dès le troisième trimestre et poursuivre son ascension par la suite. L'ensemble de l'année 2021 pourrait se solder par un gain d'environ 4,7 %, suivi d'une hausse aux alentours de 3,5 % en 2022.

Québec

Le PIB réel québécois a complètement terminé sa période de récupération en mars 2021. La croissance économique se poursuit à un rythme plus modéré, mais a tout de même atteint 3,4 %, sur une base annualisée, au deuxième trimestre. Cela s'explique surtout par le regain des dépenses de consommation après un début d'année difficile en raison de certaines fermetures. Les réouvertures graduelles amorcées au printemps ont enfin permis aux dépenses en services de rebondir. Toutefois, celles-ci ont encore une longue pente à remonter, contrairement aux dépenses en biens qui se sont redressées rapidement après le Grand Confinement du printemps 2020. Le taux d'épargne est demeuré élevé au deuxième trimestre à 16,1 %. Les ménages ont donc une bonne marge de manœuvre pour alimenter la relance des dépenses en services. L'investissement résidentiel a bien fait malgré la baisse de l'activité sur le marché de la revente qui se poursuit depuis la fin de 2020. Le démarrage important de chantiers en début d'année a stimulé la construction neuve au deuxième trimestre et les dépenses de rénovation sont demeurées soutenues. Le taux de chômage a fléchi jusqu'à 5,6 % en octobre dernier et il se rapproche ainsi du creux de 4,5 % atteint en février 2020. Les pénuries de main-d'œuvre et la pression à la hausse sur les salaires s'avèrent un défi croissant pour les entreprises. Bien que le Québec soit frappé par une quatrième vague, une autre période de fermetures a été évitée en partie grâce à l'introduction du passeport vaccinal le 1^{er} septembre. Les prochains trimestres s'annoncent positifs même si l'incertitude concernant l'évolution de la pandémie persiste.

REVUE DES RÉSULTATS FINANCIERS

Résultats financiers

(en milliers de dollars)	Pour les périodes de trois mois			Pour les périodes de neuf mois	
	30 septembre 2021	30 juin 2021	30 septembre 2020	30 septembre 2021	30 septembre 2020
Revenu d'intérêts					
Billets subordonnés des caisses Desjardins du Québec	6 443 \$	6 442 \$	6 443 \$	19 328 \$	36 028 \$
Trésorerie	11	11	14	32	131
	6 454	6 453	6 457	19 360	36 159
Frais d'intérêts					
Obligations de premier rang	6 278	6 277	6 274	18 831	35 092
	6 278	6 277	6 274	18 831	35 092
Revenu net d'intérêts	176	176	183	529	1 067
Frais autres que d'intérêts					
Honoraires professionnels	89	75	38	220	332
Résultat avant impôts	87	101	145	309	735
Impôts sur le résultat	23	27	39	82	195
Résultat net de la période	64 \$	74 \$	106 \$	227 \$	540 \$

ANALYSE DES RÉSULTATS

COMPARAISON DES TROISIÈMES TRIMESTRES DE 2021 ET DE 2020

Pour le troisième trimestre terminé le 30 septembre 2021, Capital Desjardins a enregistré un résultat net de 64 K\$, comparativement à 106 K\$ pour la période correspondante de 2020. Le revenu net d'intérêts s'est établi à 176 K\$, soit une baisse de 7 K\$ par rapport au résultat obtenu au cours de la même période en 2020. Les honoraires professionnels inclus dans les frais autres que d'intérêts ont quant à eux été en hausse de 51 K\$ pour s'établir à 89 K\$ pour le troisième trimestre terminé le 30 septembre 2021. Rappelons que le revenu net d'intérêts provient de l'écart entre le taux d'intérêt établi pour les billets subordonnés et le taux associé aux obligations de premier rang qui servent à financer les coûts d'exploitation de Capital Desjardins.

COMPARAISON DES NEUF PREMIERS MOIS DE 2021 ET DE 2020

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2021, Capital Desjardins a enregistré un résultat net de 227 K\$, comparativement à 540 K\$ pour la période correspondante de 2020. Le revenu net d'intérêts s'est établi à 529 K\$, soit une diminution de 538 K\$ par rapport au résultat obtenu au cours de la même période en 2020. Cette baisse est essentiellement attribuable à une diminution du revenu net d'intérêts engendrée par le remboursement des obligations de premier rang et l'encaissement des billets subordonnés de la série G survenus le 5 mai 2020. Les honoraires professionnels inclus dans les frais autres que d'intérêts ont quant à eux été en baisse de 112 K\$ pour s'établir à 220 K\$ au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2021, en raison notamment de l'échéance des billets subordonnés de la série G.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS INTERMÉDIAIRES

Le tableau suivant présente un sommaire des renseignements se rapportant aux résultats des huit derniers trimestres de Capital Desjardins.

Résultats des huit derniers trimestres

(en milliers de dollars)	2021			2020				2019
	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4
Revenu d'intérêts	6 454 \$	6 453 \$	6 453 \$	6 454 \$	6 457 \$	11 052 \$	18 650 \$	18 657 \$
Frais d'intérêts	6 278	6 277	6 276	6 275	6 274	10 735	18 083	18 080
Revenu net d'intérêts	176	176	177	179	183	317	567	577
Frais autres que d'intérêts	89	75	56	(71)	38	122	172	173
Résultat avant impôts	87	101	121	250	145	195	395	404
Impôts sur le résultat	23	27	32	66	39	51	105	107
Résultat net	64 \$	74 \$	89 \$	184 \$	106 \$	144 \$	290 \$	297 \$

REVUE DU BILAN

ACTIF TOTAL

Au 30 septembre 2021, l'actif total de Capital Desjardins s'établissait à 0,5 G\$, soit le même montant qu'au 31 décembre 2020. Cet actif est composé principalement de billets subordonnés émis par les caisses du Québec.

Au 30 septembre 2021, les billets subordonnés des caisses du Québec se détaillaient comme suit :

Série J	
Valeur comptable	500,0 M\$
Date d'acquisition	15 décembre 2011
Échéance	15 décembre 2026
Taux d'intérêt annuel fixe	5,154 % du 15 décembre 2011 au 14 décembre 2021
Versements des intérêts fixes	Semestriels jusqu'au 15 décembre 2021
Taux d'intérêt annuel variable	Taux des acceptations bancaires de 90 jours plus 2,867 % du 15 décembre 2021 au 14 décembre 2026
Versements des intérêts variables	Trimestriels du 15 mars 2022 au 15 décembre 2026
Remboursement partiel ou total par anticipation au gré de Capital Desjardins en vue de financer le remboursement par anticipation des obligations de premier rang correspondantes	Non remboursables par anticipation avant le 15 décembre 2021 Le 15 décembre 2021 ou après, remboursables par anticipation moyennant l'approbation préalable de l'AMF
Intérêts à recevoir	7,6 M\$

Le 15 décembre 2021, Capital Desjardins encaissera par anticipation la totalité des billets subordonnés de la série J en vue du remboursement par anticipation de la totalité des obligations de premier rang de la série J.

PASSIF TOTAL

Au 30 septembre 2021, le passif total de Capital Desjardins se chiffrait à 0,5 G\$, soit le même montant qu'au 31 décembre 2020. Ce passif est composé principalement d'obligations de premier rang.

Au 30 septembre 2021, les obligations de premier rang se détaillaient comme suit :

	Série J
Valeur nominale	500,0 M\$
Date d'émission	15 décembre 2011
Échéance	15 décembre 2026
Taux d'intérêt annuel fixe	4,954 % du 15 décembre 2011 au 14 décembre 2021
Versements des intérêts fixes	Semestriels jusqu'au 15 décembre 2021
Taux d'intérêt annuel variable	Taux des acceptations bancaires de 90 jours plus 2,670 % du 15 décembre 2021 au 14 décembre 2026
Versements des intérêts variables	Trimestriels du 15 mars 2022 au 15 décembre 2026
Remboursement par anticipation	Non remboursables par anticipation avant le 15 décembre 2021 Le 15 décembre 2021 ou après, remboursables par anticipation en totalité ou en partie moyennant l'approbation préalable de l'AMF
Intérêts à payer	7,3 M\$

Ces obligations sont garanties par une hypothèque prioritaire grevant les billets subordonnés correspondant à la série mentionnée ci-dessus.

Le 28 octobre 2021, l'AMF a autorisé Capital Desjardins à procéder au remboursement par anticipation, le 15 décembre 2021, de la totalité des obligations de premier rang de la série J.

GESTION DES RISQUES

Capital Desjardins a été créée exclusivement pour offrir des valeurs mobilières sur les marchés des capitaux et en investir ensuite le produit dans des valeurs mobilières émises par les caisses du Québec afin de combler leurs besoins de liquidités et de capital. Capital Desjardins agit donc comme intermédiaire entre les investisseurs externes et les caisses du Québec dans le but de faciliter l'accès aux capitaux institutionnels.

Le conseil d'administration de Capital Desjardins assume les responsabilités d'orientation, de planification, de coordination et de surveillance de l'ensemble de ses activités. Pour certaines de ses responsabilités spécifiques en matière de gestion des risques, il est appuyé par son comité de direction ainsi que par son comité d'audit.

Capital Desjardins est exposée à différents risques dans le cours normal de ses activités, notamment au risque de crédit, au risque de marché, au risque de liquidité, au risque opérationnel et au risque juridique et réglementaire.

En ce qui concerne la pandémie de COVID-19, le Mouvement Desjardins, incluant Capital Desjardins, suit de près l'évolution et l'incidence de celle-ci sur ses activités. Pour davantage de détails sur ce sujet, se référer à la sous-section « Pandémie de COVID-19 » de la section « Événements importants » du rapport de gestion du troisième trimestre de 2021 du Mouvement, laquelle présente certains facteurs pouvant contribuer aux risques décrits dans le rapport de gestion annuel 2020 du Mouvement.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit correspond au risque de pertes découlant du manquement d'une contrepartie de s'acquitter de ses obligations contractuelles figurant ou non au bilan.

Capital Desjardins est exposée au risque de crédit principalement en raison des billets subordonnés émis en sa faveur par les caisses du Québec.

Les titres émis par les caisses du Québec en faveur de Capital Desjardins sont en effet subordonnés, quant au droit de paiement, à toutes les autres obligations des caisses du Québec. Ce risque de crédit est toutefois jugé comme minime, puisque le Mouvement Desjardins, y compris le Fonds de sécurité Desjardins, a mis en place des mécanismes d'intervention à l'appui des caisses du Québec éprouvant des difficultés financières. De plus, la *Loi sur les coopératives de services financiers* octroie à la Fédération des pouvoirs d'intervention auprès des caisses conformément à sa mission de veiller à la santé financière du Groupe coopératif Desjardins et à sa pérennité. Des renseignements supplémentaires sur cette loi sont présentés dans la section « Contexte réglementaire » du rapport de gestion annuel 2020 de Capital Desjardins.

Dans le contexte actuel de pandémie de COVID-19, le Mouvement Desjardins a mis de l'avant plusieurs mesures d'allègement afin de soutenir ses membres et clients et d'atténuer les incidences de cette crise. Les autorités gouvernementales ont également mis en place plusieurs programmes pour stabiliser la situation et soutenir l'économie. Bien que les répercussions futures demeurent incertaines, un suivi rigoureux du portefeuille de crédit est effectué afin de tenir compte des incidences à plus ou moins long terme.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché correspond au risque de variation de la juste valeur d'instruments financiers découlant d'une fluctuation des paramètres affectant cette valeur, notamment les taux d'intérêt, les taux de change, les écarts de crédit et leur volatilité.

Capital Desjardins est principalement exposée au risque de marché en raison de ses positions découlant de ses activités d'intermédiation entre les caisses du Québec et les investisseurs institutionnels. Plus précisément, elle est exposée au risque de taux d'intérêt, qui correspond aux répercussions éventuelles des fluctuations de ces taux sur le revenu net d'intérêts et sur la valeur économique des capitaux propres.

Capital Desjardins applique des pratiques de gestion saine et prudente pour atteindre son objectif d'intermédiation entre les bailleurs de fonds et les caisses du Québec en vue de réaliser l'appariement nécessaire pour contrer le risque de taux d'intérêt. Pour éviter toute sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt, elle recherche un appariement optimal des termes des obligations de premier rang associés aux termes des billets subordonnés. De plus, elle détermine une marge bénéficiaire suffisante pour financer ses coûts d'exploitation dès l'émission des titres de dette par la fixation des taux d'intérêt associés aux billets subordonnés. Par ailleurs, Capital Desjardins ne détient aucun portefeuille de négociation.

Les flux financiers résultant de ses activités sont appariés, et par conséquent, l'incidence d'une variation de taux d'intérêt sur la valeur économique des capitaux propres est négligeable.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité correspond au risque lié à la capacité de Capital Desjardins de réunir les fonds nécessaires (par augmentation du passif ou conversion de l'actif) pour faire face à une obligation financière figurant ou non au bilan.

Capital Desjardins favorise une gestion prudente du risque de liquidité en assurant l'appariement des échéances entre les obligations de premier rang et les billets subordonnés. Elle est également en mesure d'exiger, de la part du réseau des caisses du Québec, le paiement en tout ou en partie des billets subordonnés dans le but de rembourser par anticipation les obligations de premier rang.

De plus, Capital Desjardins s'assure d'étaler les échéances contractuelles des obligations de premier rang et des billets subordonnés afin d'éviter une trop forte concentration de ces échéances à des dates spécifiques. Une telle concentration pourrait induire un risque de liquidité dans un contexte de marchés financiers turbulents.

Sources de financement

Les programmes d'emprunt de Capital Desjardins, qui sont établis au moyen de prospectus, sont venus à échéance au cours des exercices antérieurs et n'ont pas été reconduits. Selon l'évolution de la réglementation, Capital Desjardins pourrait décider dans le futur de faire appel au marché des capitaux et conclure des émissions sur les marchés canadien, américain et européen.

Accord de Bâle III

Les obligations de premier rang de Capital Desjardins étaient pleinement admissibles, pour le Mouvement Desjardins, à titre de fonds propres réglementaires de la catégorie 2 jusqu'au 31 décembre 2012. Le 1^{er} janvier 2013, l'AMF a adopté les dispositions stipulées par le Comité de Bâle à l'égard des exigences visant à assurer l'absorption des pertes en cas de non-viabilité. Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2013, ces obligations ne sont plus pleinement admissibles à titre de fonds propres de la catégorie 2, car elles ne répondent pas aux exigences relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité.

Par conséquent, les obligations de premier rang de Capital Desjardins sont éliminées progressivement des fonds propres du Mouvement Desjardins à raison de 10 % par année sur une période de neuf ans ayant débuté le 1^{er} janvier 2013 en vertu des mesures transitoires énoncées dans la ligne directrice de l'AMF.

Cotes de crédit des titres émis et en circulation

Les cotes de crédit de Capital Desjardins ont une incidence sur sa capacité à accéder aux sources de financement auprès des marchés financiers de même que sur les conditions de ce financement.

Les agences de notation attribuent les cotes de crédit et les perspectives qui s'y rattachent en fonction de leur méthodologie qui comprend plusieurs critères d'analyse, dont des facteurs qui ne sont pas sous le contrôle du Mouvement. Les agences évaluent le Mouvement Desjardins sur une base cumulée et reconnaissent sa capitalisation, la constance de sa performance financière, ses importantes parts de marché au Québec et la qualité de ses actifs. Par conséquent, les cotes de crédit de Capital Desjardins, émetteur assujéti émergent sont adossées à la solidité financière du Mouvement. Il est à noter que la Fédération fait également l'objet de l'attribution de cotes de crédit par les agences de notation.

Au cours du troisième trimestre 2021, Standard & Poor's a confirmé les cotes des instruments émis par la Fédération ainsi que celle de Capital Desjardins tout en maintenant la perspective à stable.

En date du rapport de gestion, les notations ainsi que les perspectives des agences de notation sont présentées ci-après :

Cotes de crédit des titres émis et en circulation

	DBRS	FITCH	MOODY'S	STANDARD & POOR'S
Dette à moyen et long termes de premier rang	A (élevé)	A	A2	A
Perspective	Stable	-	Stable	Stable

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2021, Capital Desjardins n'a apporté aucune modification à ses politiques, procédures et autres processus sur le contrôle interne ayant eu une incidence importante, ou susceptible d'avoir une incidence importante, sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière. L'information sur les intervenants et leurs responsabilités liées à ces contrôles est présentée aux pages 11 et 12 du rapport de gestion annuel 2020 de Capital Desjardins.

INFORMATION RELATIVE AUX PARTIES LIÉES

Dans le cours normal de ses activités, Capital Desjardins effectue des opérations avec des entités du Mouvement Desjardins. Toutes ces opérations sont conclues dans des conditions normales de marché. Capital Desjardins n'effectue pas de transactions financières avec ses dirigeants.

La note complémentaire 11 « Information relative aux parties liées » des états financiers annuels présente des renseignements supplémentaires sur les transactions entre parties liées.

MÉTHODES COMPTABLES CRITIQUES ET ESTIMATIONS

La description des méthodes comptables de Capital Desjardins est essentielle à la compréhension des états financiers annuels et intermédiaires. Les principales méthodes comptables sont décrites à la note complémentaire 2 « Mode de présentation et principales méthodes comptables » des états financiers annuels de Capital Desjardins, aux pages 32 à 35 du rapport annuel 2020.

Certaines de ces méthodes revêtent une importance particulière quant à la présentation de la situation financière et des résultats d'exploitation de Capital Desjardins du fait que la direction doit exercer des jugements et avoir recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés de certains actifs, passifs, revenus et charges ainsi que sur l'information connexe. Les pages 12 et 13 du rapport de gestion annuel 2020 fournissent des explications sur les principales méthodes comptables qui ont nécessité que la direction porte des jugements difficiles, subjectifs ou complexes, souvent sur des questions de nature incertaine.

Aucun changement significatif n'a été apporté à ces jugements, à ces estimations, à ces hypothèses et à ces méthodes comptables au cours des neuf premiers mois de 2021.

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

Les normes comptables qui ont été publiées par l'IASB, mais qui n'étaient pas encore en vigueur le 31 décembre 2020, sont décrites à la note complémentaire 2 « Mode de présentation et principales méthodes comptables » des états financiers annuels de Capital Desjardins, à la page 35 du rapport annuel 2020. L'IASB n'a publié aucune nouvelle norme comptable et aucune nouvelle modification à une norme existante au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2021, ayant une incidence importante sur les états financiers de Capital Desjardins.

Bilan

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	Au 30 septembre 2021	Au 31 décembre 2020
ACTIF		
Actif courant		
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	21 258 \$	20 874 \$
Intérêts à recevoir	7 590	1 150
Autres créances à recevoir	3	-
Impôts à recevoir	162	254
Total de l'actif courant	29 013	22 278
Actif non courant		
Billets subordonnés des caisses Desjardins du Québec, série J, au coût	500 000	500 000
Total de l'actif non courant	500 000	500 000
TOTAL DE L'ACTIF	529 013 \$	522 278 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
PASSIF		
Passif courant		
Intérêts à payer	7 293 \$	1 101 \$
Autres charges à payer	181	52
Total du passif courant	7 474	1 153
Passif non courant		
Obligations de premier rang, série J	499 936	499 682
	499 936	499 682
Passifs d'impôt différé	17	84
Total du passif non courant	499 953	499 766
TOTAL DU PASSIF	507 427	500 919
CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions	1 010	1 010
Résultat non distribué	20 576	20 349
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	21 586	21 359
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES	529 013 \$	522 278 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaires résumés.

État du résultat global

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)	Pour les périodes de trois mois terminées le 30 septembre		Pour les périodes de neuf mois terminées le 30 septembre	
	2021	2020	2021	2020
REVENU D'INTÉRÊTS				
Billets subordonnés des caisses Desjardins du Québec				
Série G	- \$	- \$	- \$	16 700 \$
Série J	6 443	6 443	19 328	19 328
Trésorerie	11	14	32	131
	6 454	6 457	19 360	36 159
FRAIS D'INTÉRÊTS				
Obligations de premier rang				
Série G	-	-	-	16 273
Série J	6 278	6 274	18 831	18 819
	6 278	6 274	18 831	35 092
REVENU NET D'INTÉRÊTS	176	183	529	1 067
FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS				
Honoraires professionnels	89	38	220	332
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	87	145	309	735
Impôts sur le résultat	23	39	82	195
RÉSULTAT NET ET RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE	64 \$	106 \$	227 \$	540 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaires résumés.

État des variations des capitaux propres

(non audité)

Pour les périodes de neuf mois terminées le 30 septembre

(en milliers de dollars canadiens)

	Capital-actions	Résultat non distribué	Total des capitaux propres
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2020	1 010 \$	20 349 \$	21 359 \$
Résultat net et résultat global de la période	-	227	227
SOLDE AU 30 SEPTEMBRE 2021	1 010 \$	20 576 \$	21 586 \$
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2019	1 010 \$	19 665 \$	20 675 \$
Résultat net et résultat global de la période	-	540	540
SOLDE AU 30 SEPTEMBRE 2020	1 010 \$	20 205 \$	21 215 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaires résumés.

Tableau des flux de trésorerie

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)	Pour les périodes de neuf mois terminées le 30 septembre	
	2021	2020
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Résultat avant impôts	309 \$	735 \$
Ajustements sans effet sur la trésorerie :		
Variation nette des intérêts à recevoir et à payer	(248)	67
Variation nette des autres créances à recevoir et des autres charges à payer	126	211
Frais capitalisés sur les obligations	254	435
Impôts versés sur le résultat	(57)	(552)
	384	896
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement des obligations de premier rang, série G	-	(900 000)
	-	(900 000)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Encaissement des billets subordonnés des caisses Desjardins du Québec, série G	-	900 000
	-	900 000
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	384	896
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	20 874	19 843
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE LA PÉRIODE	21 258 \$	20 739 \$
Autres renseignements sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Intérêts versés	12 385 \$	35 727 \$
Intérêts reçus	12 920 \$	37 295 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaires résumés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS (non audités)

NOTE 1 – INFORMATIONS RELATIVES À CAPITAL DESJARDINS INC.

Nature des activités

Capital Desjardins inc. (Capital Desjardins), société constituée selon la partie 1A de la *Loi sur les compagnies* (Québec) et ayant continué son existence en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec), a pour objet d'émettre ses propres obligations de premier rang sur les marchés financiers, puis d'en investir le produit dans des billets subordonnés émis par les caisses Desjardins du Québec. Ces dernières sont régies par la *Loi sur les coopératives de services financiers* et affiliées à la Fédération des caisses Desjardins du Québec (Fédération), société mère de Capital Desjardins. Son siège social est situé au 100, rue des Commandeurs, Lévis (Québec), Canada.

NOTE 2 – MODE DE PRÉSENTATION ET PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

MODE DE PRÉSENTATION

Déclaration de conformité

Ces états financiers intermédiaires résumés non audités (états financiers intermédiaires) ont été préparés par la direction de Capital Desjardins conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), plus particulièrement selon l'International Accounting Standard (IAS) 34, *Information financière intermédiaire*, et aux exigences comptables de l'Autorité des marchés financiers (AMF) du Québec, qui ne diffère pas des IFRS.

Ces états financiers intermédiaires doivent être lus conjointement avec les états financiers annuels audités (états financiers annuels) de l'exercice terminé le 31 décembre 2020 ainsi que les zones ombragées de la section 4.1 « Gestion des risques » du rapport de gestion afférent, qui font partie intégrante des états financiers annuels. L'ensemble des méthodes comptables a été appliqué de la manière décrite à la note 2 « Mode de présentation et principales méthodes comptables » des états financiers annuels.

Ces états financiers intermédiaires ont été approuvés par le conseil d'administration de Capital Desjardins le 12 novembre 2021.

Monnaie de présentation et monnaie fonctionnelle

Ces états financiers intermédiaires sont exprimés en dollars canadiens, cette monnaie étant également la monnaie fonctionnelle de Capital Desjardins. Les chiffres présentés dans les tableaux des notes complémentaires sont en milliers de dollars, sauf indication contraire.

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

IAS 1, *Présentation des états financiers*

Les normes comptables qui ont été publiées par l'IASB, mais qui n'étaient pas en vigueur le 31 décembre 2020, sont décrites à la note 2 « Mode de présentation et principales méthodes comptables » des états financiers annuels. L'IASB n'a publié aucune nouvelle norme comptable et aucune nouvelle modification à une norme existante au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2021, ayant une incidence importante sur les états financiers de Capital Desjardins.

NOTE 3 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

DÉTERMINATION DE LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Pour une description des techniques d'évaluation et des données utilisées pour déterminer la juste valeur des principaux instruments financiers, se référer à la note 2 « Mode de présentation et principales méthodes comptables » des états financiers annuels. Aucun changement important n'a été apporté à nos techniques d'évaluation de la juste valeur au cours du trimestre. Capital Desjardins a mis en place des contrôles et procédures afin de s'assurer que l'évaluation des instruments financiers est appropriée et fiable.

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La valeur comptable de certains instruments financiers évalués au coût amorti n'est pas une approximation raisonnable de la juste valeur. Ces instruments financiers sont présentés dans le tableau suivant :

	Au 30 septembre 2021		Au 31 décembre 2020	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs financiers				
Billets subordonnés	500 000 \$	504 377 \$	500 000 \$	520 791 \$
Passifs financiers				
Obligations de premier rang	499 936	504 418	499 682	520 822

HIÉRARCHIE DES JUSTES VALEURS

L'évaluation de la juste valeur est établie en fonction d'une hiérarchie à trois niveaux. Se référer à la note 7 « Juste valeur des instruments financiers » des états financiers annuels, qui contient une description de ses 3 niveaux.

NOTE 4 – GESTION DU CAPITAL

L'objectif de Capital Desjardins en matière de gestion du capital est d'assurer le maintien de fonds propres suffisants et de qualité afin d'assurer la continuité de ses opérations, de verser régulièrement un dividende à son actionnaire, de maintenir des cotes de crédit avantageuses et de garder la confiance des marchés financiers.

Capital Desjardins, filiale à part entière de la Fédération, n'est pas elle-même soumise à des exigences réglementaires relatives à son capital, celles-ci s'appliquant au Mouvement des caisses Desjardins (Mouvement Desjardins) dans son ensemble. Les actifs de Capital Desjardins sont consolidés aux fins de l'évaluation de la composition et de la suffisance pour le Mouvement Desjardins, qui est effectuée selon la ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital de base à l'intention des coopératives de services financiers émise par l'AMF.

NOTE 5 – ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE CLÔTURE

Le 28 octobre 2021, l'AMF a autorisé Capital Desjardins à procéder au remboursement par anticipation, le 15 décembre 2021, de la totalité des obligations subordonnées de série J en circulation, d'un montant de 500 M\$.

En vue de financer ce remboursement, Capital Desjardins encaissera par anticipation, le 15 décembre 2021, la totalité des billets subordonnés des caisses Desjardins de série J correspondants, au montant de 500 M\$.

INFORMATION GÉNÉRALE

Capital Desjardins inc.

100, rue des Commandeurs
Lévis (Québec)
G6V 7N5 Canada
Téléphone : 514 281-7000
www.desjardins.com

The English version of this quarterly report is available upon request.